



# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

✉ : [cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr)  
site Internet : [www.tresor.cgt.fr/21](http://www.tresor.cgt.fr/21)

Janvier 2011

Numéro 129

### Dans ce numéro

- 1 Bonne Année ?
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAP de B vers A.
- 4 Visites de Postes.

### Bonne Année ?

C'est l'époque des vœux. Alors bien sûr, nous vous souhaitons tout ce que vous pouvez espérer de cette année qui commence .

Et ensuite, que faire de plus quand on est militant CGT et que l'on prend la mesure des **reculs sociaux** enregistrés au fil du temps et particulièrement depuis **2007** ? ? Faut-il baisser les bras et jouer l'accompagnement des réformes en courbant l'échine ou faut-il chercher des raisons d'espérer dans les luttes de cette année ?

Il est souhaitable également de chercher à comprendre . Comprendre par exemple ce qui éloigne tant le personnel politique des préoccupations populaires . Comprendre pourquoi **ce sont souvent les mêmes qui paient** et pourquoi ce sont d'autres catégories, **beaucoup plus minoritaires** , que l'on entend s'exprimer dans les **médias**. Pourquoi et comment la classe politique s'appuie sur une complicité objective d'une minorité de la population, que l'on peut nommer **oligarchie**, pour gouverner et n'entend le peuple que lors des échéances électorales , et encore , pas à chaque vote : Le référendum de mai 2005 sur l'adoption de la Constitution européenne est exemplaire de l'autonomisation de la classe politique par rapport à ses électeurs. Le « non » l'a emporté avec 55,67 % des voix. La majorité des élites politiques, de droite et de gauche, n'a pas tenu compte de ces voix majoritaires et, dès l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, le traité de Lisbonne a été adopté.

De nombreux électeurs qui ne vont pas voter ne s'abstiennent pas, ils se désistent d'un système politique qui ne prend pas en compte des soucis existentiels plus profonds mais bâillonnés, comme le **rapport au travail** ou la **solidarité entre les générations**. Le désistement s'installe d'autant plus que d'autres électeurs disposent de bulletins de vote qui, eux, sont pris en considération. **Les actionnaires sont devenus les électeurs financiers qui conduisent le monde, probablement à sa perte.** « Alors qu'elles ne représentent que 1 % de la population, les personnes à très hauts revenus perçoivent 5,5 % des revenus d'activité, 32 % des revenus du patrimoine et 48 % des revenus exceptionnels déclarés (plus-values, levées d'options) », selon l'étude de l'Insee sur les revenus et les patrimoines des ménages publiée en 2010. Les inégalités dans l'accès aux profits de la finance sont donc démesurées. Une petite minorité concentre l'essentiel de cette source de revenus.

Depuis mai 2007 on nous soule de mots : « **Changement** » ? « **Réforme** » ? « **Rupture** » ? La réalité est toute autre : on **allonge** la durée du travail, on **démantèle** les services publics, on **brise** l'indépendance de la justice, on **livre** les entreprises publiques **au privé**, on **rabote** les droits sociaux, on **privatise les fonds de retraite**, on **gave** les gavés. Le changement est régression. La classe dominante veut démanteler, grâce à son porte-parole aujourd'hui à l'Élysée, les acquis des luttes sociales et réduire à sa merci le peuple de l'économie. Si les plus fortunés se

(suite au verso)

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

**Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) :** BAILLY Catherine (TG-Pensions), BOUCHON Marlène (TG Pensions), SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

**Contrôleurs :** MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), KASPRZYK Philippe (TG Pensions), BERNIER Jacques (T. Dijon Banlieue), BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

**Inspecteurs :** GUYENNOT Pascal (TG-DI) et ROUF Catherine (TG-Compta).

**Filière Fiscale Cadres C :DIAFERIA Marie-France et CORDIER Pascale . Cadres B : CORNU Marc et TRIBUT Agnès.**

#### Vos représentants CGT en CTPL :

BAILLY Catherine (TG-Pensions), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), BERREUR Florence (CDI-Dijon Nord), CORDIER Pascale (CDI-Dijon Sud), RICHARD Valérie (CDI-Dijon Nord), DOYONNARD Sylvie (EDR), BOUCHON Marlène.

**Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) :** BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67) , DOYONNARD Sylvie (EDR) et RICHARD Valérie.

**Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) :** SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PÉTEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

réserver l'accès à la planète finance, ils soutiennent leur président dans les mesures de rigueur qu'il préconise pour résorber la dette publique. Si cette dette est due aux spéculations irresponsables des plus riches, **ce sont les classes moyennes et les plus modestes qui vont subir le plus durement les mesures de rigueur**, à travers les dégradations des services publics, la détérioration de la couverture du risque santé et la baisse des aides sociales, le durcissement des conditions d'accès à une retraite à taux plein.

Le néolibéralisme nie les inégalités ou les réduit aux qualités supposées des personnes et à leurs mérites, et n'entend pas les traiter autrement que sur un mode individuel. Les laissés-pour-compte de la mondialisation n'inspirent plus que de la compassion. Des cellules d'aide psychologique sont mises en place dès qu'un plan de licenciement menace d'être douloureux. La force du capitalisme néo-libéral est d'arriver à présenter la loi du marché comme « naturelle », allant de soi et donc incontournable. Elle s'impose aujourd'hui à l'échelle du monde, mettant en concurrence les travailleurs des pays développés et ceux des pays émergents. Cette « nature » est peu maternelle, car ce marché qui nous serait donc tombé du ciel s'accompagne d'un traitement inhumain des hommes.

Ces réflexions, et bien d'autres encore, sont issues d'un livre intitulé « **Le Président des riches** » dont vous trouverez les références sur notre site. Rédigé par deux sociologues spécialisés dans l'étude des privilégiés de la société française, il remet en perspective les décisions prises par le gouvernement depuis 3 ans. Il apporte aussi un certain nombre de pistes pour sortir de cet engrenage. L'une d'entre elles est d'apprendre à connaître les rouages intimes du fonctionnement de cette oligarchie qui utilise les politiques pour mener à bien ses projets. Mais surtout, partant du constat que **les riches** sont supérieurement organisés, ce livre nous rappelle que **nous ne pourrions avoir du poids que si nous sommes aussi bien organisés qu'eux**. Et **c'est là que l'engagement syndical prend tout son sens**. **N'hésitez plus, rejoignez-nous** pour peser dans les luttes et croire en l'avenir. Ne soyons plus des consommateurs de citoyenneté mais des acteurs. Les années à venir n'en seront que meilleures et cette période de vœux retrouvera du sens.

### **Compte Rendu CAP Cadres A du 04/01/2011**

#### **Mutations au 01/03/2011:**

- Guillaume Pousson (actuellement au DI de Besançon) arrive sur le poste de CMIB à Dijon.
- Delphine Mathieu (actuellement à la Fiscalité des particuliers à Dijon) est nommée à France Domaine.  
La CGT, seule organisation présente (FO excusée) a voté pour ce mouvement.

#### **Liste d'aptitude de B en A pour 2011 :**

154 agents de catégorie B avaient vocation et remplissaient les conditions, 35 étaient candidats. La direction a proposé les 3 noms suivants :

- 1 - Lysiane Alexandrova (DSPL) en 2<sup>ème</sup> position en 2010.
- 2 - Jeannine Péan (TP Dijon CHU) en 3<sup>ème</sup> position en 2010.
- 3 - Marthe Boivin (Trésorerie Dijon Municipale)

La balle est dans le camp de la CAP Centrale qui décidera du nombre de promus (En moyenne, la Côte d'Or a droit à une promotion par an ...).

**La CGT s'est abstenue lors de ce vote comme elle le fait à chaque CAP de liste d'aptitude dans tous les grades. Sans préjuger de leurs compétences, nous refusons de « classer » nos collègues à l'aide des seuls critères (reposant essentiellement sur la notation) proposés par l'administration .**

### **Visites de Postes**

#### **RECEY SUR OURCE**

Le trésorier du centre des finances publiques assure 2 demi-journées de permanence sur Aignay le Duc en plus de la gestion intérimaire de Montigny sur Aube. Le personnel (2 agents temps plein en plus du trésorier) met en avant les charges de travail qui augmentent de plus en plus (**120 budgets différents pour les collectivités locales**). Le travail est intensif toute l'année. Il est important de souligner que la période de confection des budgets des collectivités locales demande du temps en février /mars et que ce temps n'est pas répertorié dans l'ORE. **Les tâches s'effectuent à flux tendu** ce qui génère un stress quasi permanent. Les nouvelles règles d'affectation des renforts pour 8 semaines font ressortir une **rigidité inadaptée** aux besoins. L'ancien système d'affectation des renforts sur 4 semaines était plus flexible. Le trésorier doit demander les renforts un mois à l'avance. Anticiper les charges de travail n'est pas simple. Le **COFIL**, commission qui décide de l'affectation des renforts **ne connaît pas assez la situation des postes** comptables ni pleinement le métier des personnels qui y travaillent pour pouvoir gérer au mieux la situation. Concernant l'impôt sur le revenu, le personnel s'efforçait déjà, avant la fusion, de répondre aux questions simples. Les agents déplorent également l'absence de personnel de l'ex DGI parmi les renforts, qui pourraient venir travailler sur les postes comptables.

#### **MONTIGNY SUR AUBE**

**le personnel a « fondu » en 3 ans**; de 3 personnes et un trésorier, le poste est passé à 1 agent à 80% et un trésorier par intérim. Les mercredis sont assurés par l'équipe de renfort quand il y en a ou par le chef de poste de Recey/Ource. Le poste assure les comptes des collectivités locales, 77 budgets, mais aussi l'accueil du public de proximité pour l'impôt. Hélios permet aux secrétaires de mairie de communiquer leurs données comptables qui sont par la suite exploitées par les trésoreries. L'encaisse ne peut pas toujours être déchargée quand il le faut, car d'autres services publics, comme la Poste, souffrent aussi du manque de personnel et de réduction d'ouverture des guichets.

-----  
**Mouvement de mutations au 01/04/2011** : 5 arrivées sont prévues dans le département pour 3 départs. Ce qui donne un « excédent » de 2 emplois pourvus. Sauf si l'on commence à compter ceux qui ont été supprimés et tous ceux qui ne seront pas remplacés après départ en retraite. On nous annonce un déficit de 12 emplois, il n'y a donc pas de quoi se réjouir, mais bien au contraire des raisons de se révolter contre l'aggravation des conditions de travail et la casse du service public.